



DEMANDE DE PRIME D'INSTALLATION POUR UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) NOUVELLEMENT AGREE(E)

ESSS08430

- Contribuer au développement de l'offre de garde des jeunes enfants sur les territoires.
- Renforcer l'attractivité du métier d'assistant(e) maternel(le).
- Faciliter l'installation des assistant(e)s maternel(le)s en les aidant à financer leur équipement (matériel de puériculture et de sécurité).

Demandeur

L'allocataire :

• Nom : • Prénom :

• Numéro d'immatriculation :

Conjoint(e) (l'assistant(e) maternel(le) :

• Nom : • Prénom :

• Nom d'épouse (s'il y a lieu) : • Né(e) le :

• Adresse :

• Commune : • depuis le :

• Agrément délivré le : par le Conseil Départemental de :

Déclaration sur l'honneur de l'assistante maternelle

• Je soussigné(e) M(me)

Déclare solliciter l'attribution de la prime d'installation d'assistante maternelle (PIAM)

Déclare ne pas avoir perçu de PIAM par la CAF ou par la MSA ou la CAF d'un autre département.

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies et autorise le traitement informatique des renseignements donnés dans le respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Je prends connaissance du fait qu'ils pourront être vérifiés. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait.

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la MSA Portes de Bretagne. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant, par courrier postal, au Délégué de la protection des données - MSA Portes de Bretagne - 35027 RENNES Cedex 9.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Action Sociale.

• Fait à :

le :

Signature :

Pièces à fournir

• Imprimé de demande complété et signé	• Photocopies des deux premiers bulletins de salaire
• Photocopie de la notification d'agrément	• Relevé d'identité bancaire ou postal
• Photocopie de l'attestation de formation ou de dispense de formation	

Ce formulaire, dûment complété et signé et accompagné des pièces justificatives demandées, est à retourner à l'adresse suivante
MSA Portes de Bretagne - Service d'Action sanitaire et sociale - 35027 Rennes Cedex 9

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié

MSA Portes de Bretagne

Tél : 02 99 01 80 80

portesdebretagne.msa.fr

Adressez vos courriers : MSA Portes de Bretagne - 35027 Rennes Cedex 9